

La démarche pas-à-pas

ADHESION DANS LE
CADRE D'UNE
PREMIERE DEMANDE
DE
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ SOLIDAIRE





Etape(0) : L'assuré se connecte sur son compte ameli rubrique « Mes démarches »

L'assuré se rend dans l'onglet « **Mes démarches** ».

Puis l'assuré clique sur « **Faire une demande de Complémentaire santé solidaire** ».

l'Assurance Maladie | Compte ameli
Agir ensemble, protéger chacun

Se déconnecter

Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

EFFECTUER UNE DÉMARCHE

- Commander une carte Vitale
- Déclarer la perte ou le vol d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- **Faire une demande de Complémentaire santé solidaire**
- Demander le remboursement d'un transport personnel en France
- Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Faire ou révoquer une procuration en ligne
- Demander un remboursement de soins à l'étranger

SUIVRE MES DÉMARCHES

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma Caisse d'Assurance Maladie

TÉLÉCHARGER

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Mes relevés mensuels
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement d'adresse postale
- Déclaration du nouveau-né
- Modifier mes coordonnées bancaires
- Changement de nom d'usage

ESPACE D'ÉCHANGES

- Consulter mon espace d'échanges

Donnez votre avis !



Etape(0) : Documents dématérialisés nécessaires

Liste des documents dématérialisés nécessaires. Assurez-vous d'avoir les documents listés avant de poursuivre la démarche.

The screenshot shows the 'Compte ameli' website interface. At the top left is the logo for 'l'Assurance Maladie' with the tagline 'Agir ensemble, protéger chacun'. To the right of the logo is the text 'Compte ameli'. In the top right corner, there is a 'Se déconnecter' button. Below the header is a navigation menu with five items: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The 'Mes démarches' item is currently selected. The main content area is titled 'Demande de Complémentaire santé solidaire'. It contains the following text: 'Je demande une Complémentaire santé solidaire plus facilement et rapidement sur mon compte AMELI !', 'Avant de poursuivre, assurez-vous d'avoir en votre possession et au format électronique les documents susceptibles de vous être réclamés au cours de la démarche :', and a list of four required documents: 'Avis d'impôt ou de situation déclarative à l'impôt (ASDIR)', 'Avis de taxe foncière, de taxe locale d'habitation', 'Justificatif de situation fiscale et sociale du(des) pays concerné(s) si vous avez séjourné à l'étranger au cours des 12 derniers mois', and 'Attestation(s) de ressources présumées inférieures au montant forfaitaire du RSA, délivrée(s) par la CAF ou la MSA (pour le demandeur du RSA uniquement)'. Below the list is a warning: 'Attention : il n'y a pas de sauvegarde de votre saisie en cas de déconnexion de votre compte, vous devez aller jusqu'à la validation de votre demande.' To the right of the text is an image of two hands shaking. At the bottom of the page, there is a blue button labeled 'Je démarre ma demande', which is circled in yellow. In the bottom right corner, there is a small cartoon character icon and the text 'Il poursuit'.

Il poursuit



Etape(0): Les 5 situations où la démarche n'est pas réalisable



- 1. Mise à jour :** l'assuré doit mettre à jour ses coordonnées avant de réaliser la démarche.
- 2. Chevauchement d'organismes complémentaires :** l'assuré doit mettre à jour son organisme complémentaire.
- 3. Demande en cours :** l'assuré doit attendre la réponse.
- 4. Adresse incorrecte ou incomplète :** l'assuré met à jour ses coordonnées.
- 5. Droit fermé :** L'assuré n'a pas de droit ouvert à l'Assurance Maladie.



Etape(0) : Les assurés de moins de 25 ans

Les demandeurs de moins de 25 ans doivent remplir certaines conditions déterminées par un questionnaire qui apparaîtra pendant la démarche.

Ils doivent par exemple saisir une **déclaration fiscale autonome**.

Si vous n'habitez plus sous le même toit que vos parents mais que vous figurez toujours sur leur avis d'imposition ou que vous percevez une pension alimentaire fiscalement déductible, vous pouvez tout de même faire une demande de C2S autonome en vous engageant sur l'honneur à :

- Etablir votre propre avis d'imposition pour l'année à venir
- Ou ne plus recevoir de pension alimentaire fiscalement déductible pour l'année à venir

X Si les conditions ne sont pas remplies, l'assuré ne peut pas faire sa demande à titre individuel. Il est redirigé vers la page d'accueil.

O Si les conditions sont remplies, alors le processus se poursuit.



Etape(1) : L'assuré indique sa situation actuelle

L'assuré indique sa situation :

- titulaire inscrit à la CAF
- ou
- si sa situation familiale a évolué.

Il précise également sa nationalité

1 2 3 4 5

Ma situation actuelle :
**Champs obligatoires*
(Cochez la ou les cases correspondant à votre situation actuelle)

J'ai un numéro d'allocataire CAF

Ma situation familiale a changé au cours des 12 derniers mois

Nationalité* ?

Choisir

J'ai un numéro d'allocataire CAF

Numéro d'allocataire (7 chiffres)*

0123456

Si l'assuré coche la case "J'ai un numéro d'allocataire CAF", un champ de saisie apparaît pour renseigner son numéro d'allocataire.

Ma situation familiale a changé au cours des 12 derniers mois

Précisez ce changement*

Célibataire

Un menu déroulant est proposé avec les valeurs suivantes :

- ✓ Marié(e) / en concubinage / Pacsé(e)
- ✓ Célibataire
- ✓ Séparé(e) / divorcé(e)
- ✓ Veuf ou veuve

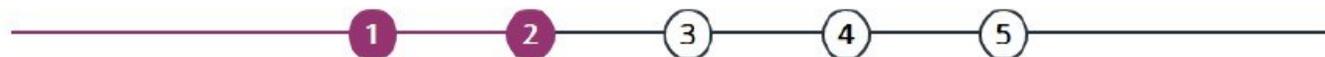


Etape(2) : L'assuré choisit les personnes de son foyer concernées par la demande

 Les enfants de l'assuré sont affichés par défaut.* Il doit cependant rajouter les autres membres de son foyer : son ou sa conjoint(e) ainsi que les enfants de ce dernier ou cette dernière.

* Les enfants rattachés au dossier de la personne faisant la demande de Complémentaire santé solidaire.

Demande de Complémentaire santé solidaire



Composition du foyer

Vous pouvez enlever de la liste ci-dessous les personnes ne faisant plus partie de votre foyer. L'étape suivante vous permet d'ajouter des personnes à votre demande

BENOIT 15/10/56 EMILIE 18/04/91 ✕ SOPHIE 26/09/95 ✕

Retour

Suivant

L'assuré peut supprimer les personnes en cliquant sur la croix.

Pour continuer la démarche et/ou pour rajouter des personnes du foyer **cliquer sur suivant**.



Etape(2) : L'assuré choisit les personnes de son foyer concernées par la demande,

L'assuré saisit **les informations des personnes qu'il souhaite rattacher à son foyer.**

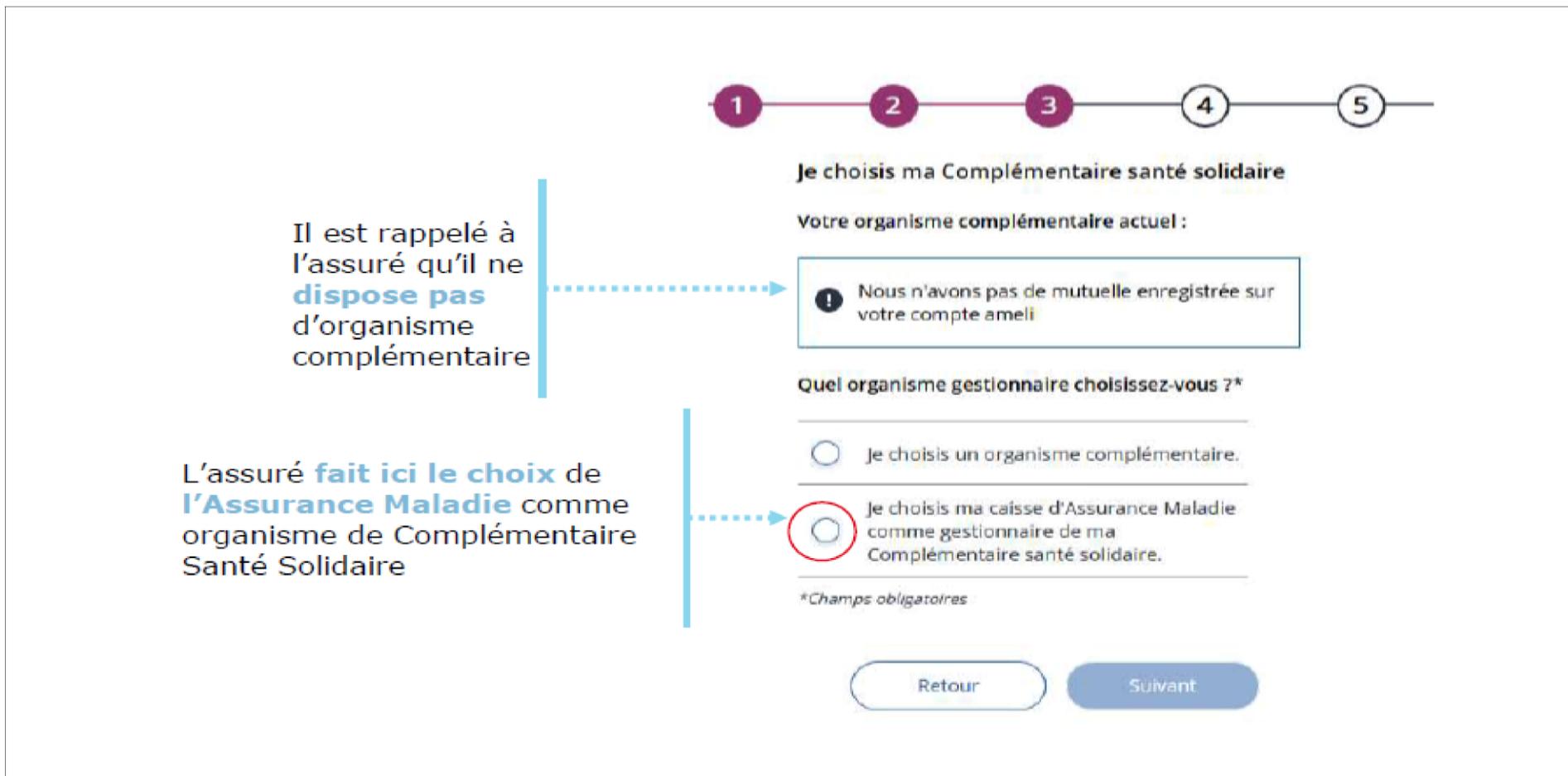
Si le bénéficiaire est inscrit à la CAF, il indique son numéro d'Allocataire CAF.

Prénom*	Nom*				
JEAN-BAPTISTE	CALVI				
Lien de parenté*	Date de naissance*	Nationalité* (2)	N° de sécurité sociale (13 chiffres)*	Clé (2 chiffres)*	
Choisir	-----	Choisir		01	
N° Allocataire CAF	Garde alternée (1)	Demande de RSA en cours	Demande de complémentaire santé en cours		
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Prénom*	Nom*				
JULES	CALVI				
Lien de parenté*	Date de naissance*	Nationalité* (2)	N° de sécurité sociale (13 chiffres)*	Clé (2 chiffres)*	
Choisir		Choisir		38	
N° Allocataire CAF	Garde alternée (1)	Demande de RSA en cours	Demande de complémentaire santé en cours		
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		

Tous les champs à renseigner sont obligatoires, sauf les 4 derniers (N° allocataire - Garde alternée - Demande de RSA en cours - Demande de C2S en cours).

Etape(3) : L'assuré choisit son organisme complémentaire

CAS 1 : L'assuré n'a pas d'organisme complémentaire : il choisit l'Assurance Maladie (**1/2**)



Il est rappelé à l'assuré qu'il ne **dispose pas** d'organisme complémentaire

L'assuré **fait ici le choix de l'Assurance Maladie** comme organisme de Complémentaire Santé Solidaire

1 2 3 4 5

Je choisis ma Complémentaire santé solidaire

Votre organisme complémentaire actuel :

 Nous n'avons pas de mutuelle enregistrée sur votre compte ameli

Quel organisme gestionnaire choisissez-vous ?*

Je choisis un organisme complémentaire.

Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma Complémentaire santé solidaire.

*Champs obligatoires

Retour Suivant



Etape(3) : L'assuré choisit son organisme complémentaire

CAS 1 : L'assuré n'a pas d'organisme complémentaire : il choisit l'Assurance Maladie (2/2)



Soit l'assuré choisit le même organisme (ici l'Assurance Maladie) **pour tous les membres du foyer...**

... soit il choisit un **organisme complémentaire différent pour ses enfants**

Vous avez la possibilité de modifier le gestionnaire de la complémentaire santé des membres de votre foyer.

Je souhaite conserver le même organisme complémentaire pour l'ensemble de mon foyer.

BENOIT 15/10/56

vosre organisme complémentaire :
Ma caisse d'Assurance Maladie

EMILIE 18/04/91 >

SOPHIE 26/09/95 >

Retour

Suivant

Je choisis un autre organisme complémentaire.

Par organisme

Par ville

Paris

Résultats

Organisme 1
Adresse de l'organisme, 75001, Paris

Organisme 2
Adresse de l'organisme, 75002, Paris

Organisme 3
Adresse de l'organisme, 75003, Paris

Voir plus

Par département

Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma

Pour choisir un organisme complémentaire privé, il dispose de **3 champs de recherche** : par nom d'organisme, par ville et par département.



Etape(3) : L'assuré choisit son organisme complémentaire

CAS 2 : L'assuré n'a pas d'organisme complémentaire : il choisit un organisme privé



Il est rappelé à l'assuré qu'il ne dispose pas d'organisme complémentaire

Je choisis ma Complémentaire santé solidaire

Votre organisme complémentaire actuel :

! Nous n'avons pas de mutuelle enregistrée sur votre compte ameli

Quel organisme gestionnaire choisissez-vous ?*

- Je choisis un organisme complémentaire.
- Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma Complémentaire santé solidaire.

*Champs obligatoires

Retour Suivant

L'assuré fait ici le choix d'un organisme complémentaire privé comme organisme de Complémentaire Santé Solidaire

Je choisis un autre organisme complémentaire.

Par organisme

Par ville

Paris

Résultats

- Organisme 1
Adresse de l'organisme, 75001, Paris
- Organisme 2
Adresse de l'organisme, 75002, Paris
- Organisme 3
Adresse de l'organisme, 75003, Paris

Voir plus

Par département

Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma

Pour choisir un organisme complémentaire privé, il dispose de 3 champs de recherche : par nom d'organisme, par ville et par département.

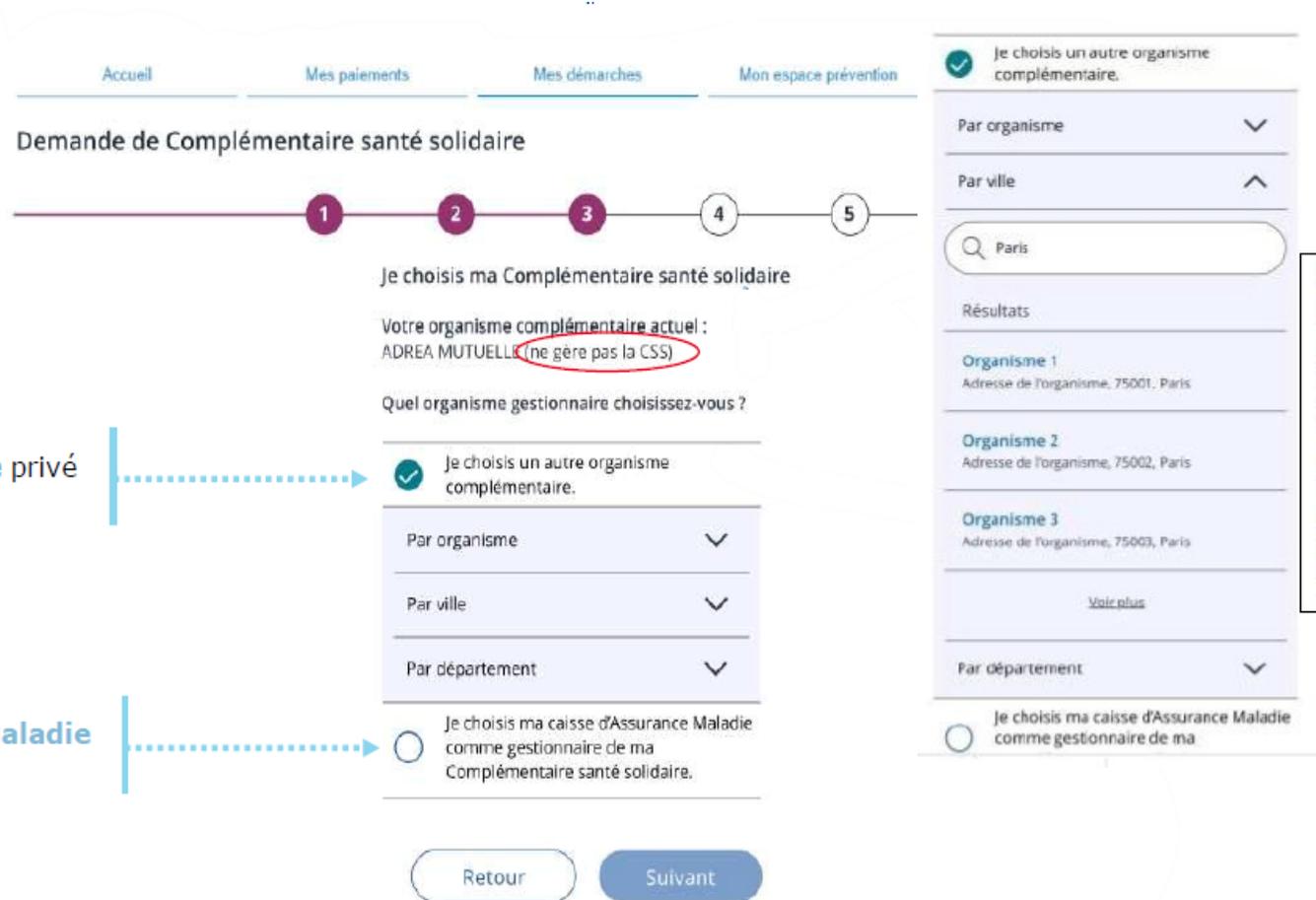
Quels différences entre un organisme complémentaire privé et public ?

<https://forum-assures.ameli.fr/questions/3290236-difference-choix-organisme-gestionnaire-css>

Etape(3) : L'assuré choisit son organisme complémentaire

Cas 3 : L'assuré dispose d'un organisme complémentaire mais celui-ci n'est pas gestionnaire de la C2S

Dans cette situation, l'assuré est invité à **choisir un organisme complémentaire** gestionnaire de la C2S



Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention

Demande de Complémentaire santé solidaire

1 2 3 4 5

Je choisis ma Complémentaire santé solidaire

Votre organisme complémentaire actuel :
ADREA MUTUELLE (ne gère pas la CSS)

Quel organisme gestionnaire choisissez-vous ?

Je choisis un autre organisme complémentaire.

Par organisme ▼

Par ville ▲

Paris

Résultats

Organisme 1
Adresse de l'organisme, 75001, Paris

Organisme 2
Adresse de l'organisme, 75002, Paris

Organisme 3
Adresse de l'organisme, 75003, Paris

[Voir plus](#)

Par département ▼

Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma Complémentaire santé solidaire.

Retour Suivant

Soit un **organisme complémentaire** privé qui gère la C2S

Soit **l'Assurance Maladie**

Pour choisir un organisme complémentaire privé, il dispose de **3 champs de recherche** : par nom d'organisme, par ville et par département.

Parfois le compte remonte à l'assuré plusieurs résultats. Dans ce cas, c'est à l'assuré de sélectionner le bon organisme complémentaire.

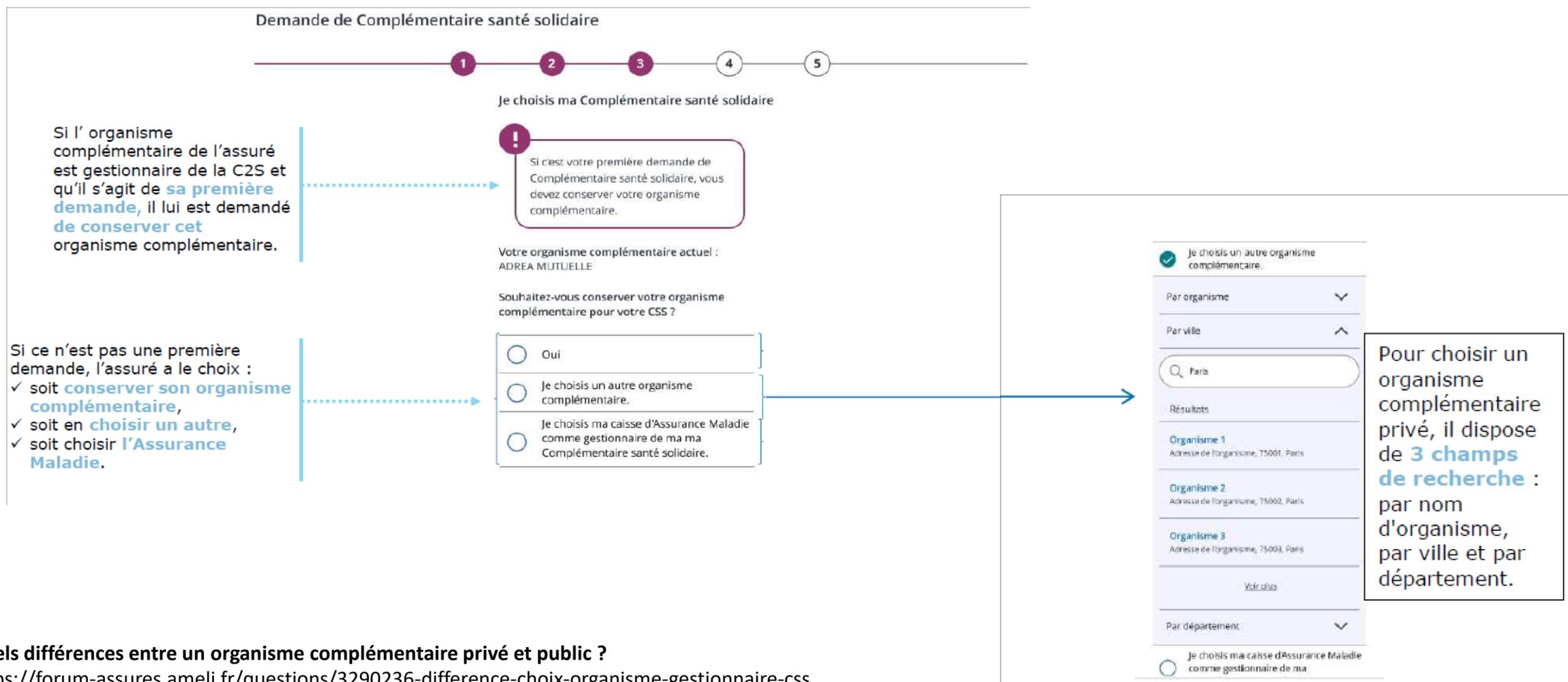
Quels différences entre un organisme complémentaire privé et public ?

<https://forum-assures.ameli.fr/questions/3290236-difference-choix-organisme-gestionnaire-css>



Etape(3) : L'assuré choisit son organisme complémentaire

Cas 4 : L'assuré dispose d'un organisme complémentaire gestionnaire de la C2S.





Etape(4) : L'assuré donne son consentement pour l'accès à ses données.

Pour poursuivre la demande de C2S, l'assuré doit donner obligatoirement son **autorisation** afin que l'Assurance Maladie puisse récupérer les données relatives à ses différents revenus



1

2

3

4

5

Vous n'avez pas besoin de déclarer les ressources ci-dessous, dont nous pouvons avoir connaissance par ailleurs :

- Revenus d'activité (salaires, traitements)
- Revenus de remplacement (chômage, indemnités assurances maladie)
- Pensions, rentes et retraites
- Prestations sociales (famille, logement, handicap)

Je peux retrouver mes informations de revenus sur le site mesdroitssociaux.gouv.fr



En adressant votre demande de Complémentaire santé solidaire, vous acceptez l'utilisation de ces informations pour l'instruction de votre demande.

La gestion de vos droits à la Complémentaire santé solidaire (C2S) nécessite le traitement de données vous concernant dans le strict respect du principe de confidentialité. Vos données seront conservées au plus tard trois années après la fin de la C2S. Les données nécessaires au traitement de votre dossier peuvent être transmises aux organismes d'assurance maladie complémentaire, pour la prise en charge des prestations qu'ils versent au titre de la part complémentaire de la C2S. Vos ressources financières seront collectées, auprès d'organismes détenant ces informations.

Conformément aux dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation de leur traitement. Ces droits s'exercent sur demande écrite auprès du Directeur de votre organisme de rattachement ou de son (sa) Délégué(e) à la Protection des Données ou depuis votre compte ameli.

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données, rendez-vous sur notre site d'information ameli.fr. En cas de difficultés dans la mise en œuvre des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Retour

Suivant



Etape(5) : L'assuré déclare ses autres ressources ainsi que celles des autres personnes du foyer.

Demande de Complémentaire santé solidaire



Votre situation familiale a été prise en compte avec succès !

! Les données disponibles auprès des organismes payeurs ont bien été récupérées.

Vous devez tout de même déclarer vos autres ressources de revenus applicables à votre situation.

! Vos revenus de patrimoine et produits de placement sont récupérés par nos services via votre avis d'imposition. Lors de la prochaine étape, vous n'avez donc pas à déclarer ces éléments.

Retour

Je déclare les autres ressources de mon foyer



Etape(5) : L'assuré déclare ses autres ressources ainsi que celles des autres personnes du foyer.

1 2 3 4 5

Je déclare mes autres ressources perçues entre avril 2024 et mars 2025
Veuillez sélectionner, parmi la liste suivante, une ou plusieurs autres ressources à déclarer ainsi que celles de vos bénéficiaires. ?

Travailleurs indépendants, important : déclarez ici vos ressources.

Pensions alimentaires perçues / Dons familiaux / Ressources placées n'ayant pas rapporté de revenus / Indemnités exceptionnelles non imposables / Travailleur indépendant (hors gérants & associés) / Travailleur indépendant (gérants & associés) / Autres

Choisissez une ressource

Choisissez vos ressources

Choisissez une ressource

Choisissez vos ressources

Mon foyer n'a perçu aucune de ces sources de revenu

Choisissez une ressource

Choisissez vos ressources

Choisissez vos ressources

Pensions alimentaires perçues

Dons familiaux

Ressources placées n'ayant pas rapporté de revenus

Indemnités exceptionnelles non imposables

Travailleur indépendant (hors gérants & associés)

Travailleur indépendant (gérants & associés)

Autres



Etape(5) : L'assuré déclare ses autres ressources ainsi que celles des autres personnes du foyer.

L'assuré saisit les champs obligatoire pour passer à l'étape suivante

1 2 3 4 5

Informations complémentaires sur les ressources de votre foyer.

Veuillez renseigner les informations pour chaque membre de votre foyer.

**Champs obligatoires*

Retour Suivant

Êtes-vous sans emploi et percevez-vous en ce moment une rémunération de stage ? *

Non Oui

Votre foyer est-il propriétaire de son logement ou y êtes-vous hébergé gratuitement ? *

Non Oui

Êtes-vous ou avez-vous été en arrêt de travail depuis plus de 6 mois au titre de la maladie au cours des 12 derniers mois ? *

Non Oui



Etape(5) : Récapitulatif de la demande

1

2

3

4

5

Cette demande de Complémentaire santé solidaire a été remplie avec succès ! Voici le récapitulatif des éléments déclarés :

Informations personnelles

Numéro allocataire CAF

Changement de situation : Marié(e)/en concubinage/pacsé(e)



Composition du foyer



Le demandeur a la possibilité de corriger certaines informations. En cliquant sur le stylo, il est ainsi renvoyé vers la rubrique concernée.

Organisme(s) gestionnaire de la Complémentaire santé solidaire



Autres ressources déclarées

Aucune ressource complémentaire pour votre foyer



Ressources collectées

Les autres ressources ont été collectées avec votre accord auprès de votre (vos) employeur(s), des Caisses d'Allocations Familiales, de retraite, d'Assurance Maladie, Pôle Emploi,...

- Revenus d'activités
- Revenus de remplacement
- Pensions, rentes et retraite
- Prestations sociales

Retour

Je confirme que tout est bon



Etape(6) : Le demandeur dépose un ou plusieurs avis d'imposition

**Champs obligatoires*

Je joins les derniers avis d'imposition de* :



Si votre bénéficiaire figure sur votre avis d'imposition, ses derniers avis ne sont pas nécessaires.



Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Mon foyer dispose d'un bien immobilier non-loué ou d'un terrain bâti ou non bâti ?

Non Oui

J'ai résidé à l'étranger au cours des 12 derniers mois ?

Non Oui

Retour

Suivant

L'assuré dispose d'autant de fenêtres de dépôt que de **bénéficiaires de plus de 15 ans**

A noter : pas plus de **2 Mo** par pièce jointe ([guide Pastel pour réduire la taille d'un document](#))

A noter : il est demandé de **télécharger toutes les pages** de l'avis, pas uniquement la première.

Si l'assuré répond oui, deux fenêtres s'afficheront pour déposer sa **taxe foncière** et sa **taxe d'habitation**.

Si l'assuré répond oui, une fenêtre s'affichera pour déposer un **justificatif fiscal et social du pays**.



Etape(7) : Validation de la demande par l'assuré, accusé de réception de la demande

L'assuré certifie l'exactitude de ses informations



Validation de ma demande :

Je certifie l'exactitude des éléments déclarés

La loi rend possible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal).

En cas de disproportion marquée entre les éléments de ressources que vous déclarez et votre train de vie, vous pouvez faire l'objet d'une procédure d'évaluation par votre caisse d'assurance maladie et votre droit à prestation peut être refusé ou remis en cause (articles L.861-2-1, R.861-15-1 à R.861-15-7 du Code de la sécurité sociale).

Retour

Je valide ma demande

L'assuré recevra un **accusé de réception** sur son compte ameli



Votre demande est maintenant terminée !

Vous recevrez sur votre compte AMELI un accusé de réception de demande.

Vous n'avez plus à effectuer de démarche pour cette demande, nous reviendrons vers vous.

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE CE SERVICE ?



Retour au tableau de bord

Vous avez droit à l'erreur :

OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur



Etape(8) : Suivre le traitement de ma demande

Pour suivre l'avancement du dossier vous pouvez avoir une indication du délai de traitement estimé de votre demande depuis [votre compte ameli](#), rubrique « [Mes démarches](#) » > « [Consulter les délais de traitement de ma CPAM](#) » en renseignant la date de dépôt de votre demande.